

BUREAU DE SANTE

Mariages, Naissances et Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures

Mariages: Edward J. Burgard à Mlle Emily Christen, Louis Villa à Mlle Lerena M. Julien, Robert Clark à Mlle Mary Brown, William S. Wilcox à Mlle Alma C. Rankin.

Naissances: Mme Rene Heut, un garçon, Mme Michael Duggan, un garçon, Mme Aaron Scott, un garçon, Mme Frederick Nodier, un garçon, Mme Joseph M. Grady, un garçon, Mme Frank D. Izanni, un garçon, Mme James Glasco, un garçon, Mme Clifford E. Burnet, un garçon, Mme William Lichtenstein, un garçon, Mme Savorio Culmone, un garçon, Mme Michael Brady, une fille, Mme William H. McGough, une fille, Mme Walter W. Woods, une fille, Mme Charles Unzer, une fille, Mme Joseph T. Kenney, une fille, Mme Julius O. Werner, une fille, Mme Thomas Joseph, une fille, Mme Herman L. Webber, une fille, Mme John Elliott, une fille.

Décès: Edward Stevens, 57 ans, 1905 rue Coliseum, John Edmond, 48 ans, 417 rue S. Rampart, Emma Louis, 19 mois, 1033 rue Nunez, Louise M. Palmer, 2 mois, 1211 rue Tchoupitoulas, Rosiada Legolski, 2 jours, 1705 rue Thiala, Florestine Mitchell, 66 ans, 837 rue Dryades, Mme Warner Minor, 29 ans, 719 rue St. James, Francis Roques, 62 ans, 2024 rue Moss, Charles W. Hall, 42 ans, 3423 rue Dryades, Henry Kern, 86 ans, 1201 avenue Jackson, Mary Taylor, 74 ans, 2911 rue S. Rampart, Edward Feith, 67 ans, City Hospital pour Insane.

Avis à Nos Lecteurs.

M. E. Boisseau de passage à la Nlle Orleans, serait désireux d'obtenir des renseignements relatifs aux tableaux et aux portraits peints par son père, le Prof. A. Boisseau, ancien élève de Paul Delaroche, de Paris. Le professeur A. Boisseau se trouvait à la Nlle Orleans en 1847-1848; il y séjourna jusqu'en 1855. Les personnes qui pourraient fournir quelques renseignements au sujet des œuvres de cet artiste sont priées de les communiquer au Journal l'Abécille, ou bien à M. E. Boisseau, chambre 972, St. Charles Hotel.

Requête refusée

Le Conseil d'Appel du code de construction de la ville a refusé samedi de souscrire à la pétition de l'Académie du Sacré-Cœur, de l'avenue St. Charles, près de la rue Cadix, présentée par les architectes Diboll et Owen, d'ajouter un autre étage à sa bâtisse sur des murs de treize pouces d'épaisseur. Le Major Owen a demandé qu'une ordonnance spéciale soit adoptée au conseil de la commission permettant la construction de l'étage. Le Conseil d'Appel a maintenu qu'il est stipulé dans le code que les murs en brique ne doivent pas avoir moins de dix huit pouces d'épaisseur; à cause des risques d'incendie et aussi pour les renforcer. Le Major Owen a déclaré que les plans avaient été levés pour ce travail additionnel il y a quelques années et avant que le code actuel ne fût adopté, et qu'à cette époque les murs qui ont dix huit pouces d'épaisseur jusqu'au premier étage étaient conformes à l'ancien code de construction.

"THE CABINET" CE FAMEUX GIN "FIZZ"

AU MEME VIEUX POSTE, Coin CARONBELET ET GRAVIER.

ALBERT CADESSUS, Prop.

Phone Main 3751. Nouvelle-Orléans



HYPNOTISME

Voulez-vous posséder ce pouvoir étrange et mystérieux qui charme et fascine les hommes et les femmes, influe sur leurs pensées, contrôle leurs desirs et vous rend maître suprême de chaque situation? La vie est pleine de possibilités pour ceux qui possèdent les secrets de l'influence hypnotique; pour ceux qui savent leur pouvoir magique, vous pouvez apprendre chez vous à guérir sans remède les maladies et les mauvaises habitudes, à obtenir l'amitié et l'affection des autres, à augmenter vos revenus, à satisfaire vos ambitions, à chasser de votre esprit les soucis, à faire vos ennemis, à surmonter les difficultés domestiques, à donner les séances les plus surprenantes que l'on ait jamais vues et à développer cette merveilleuse puissance magnétique qui vous permettra de surmonter tous les obstacles qui s'opposent à vos succès. Vous pouvez hypnotiser les gens instantanément, avec la rapidité de l'éclair, vous pouvez endormir toute personne à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, chasser les douleurs et les souffrances. Elle vous explique comment vous pouvez faire servir cette puissance à l'amélioration de votre existence. Elle est approuvée sans réserve par les ministres de la justice, les docteurs, les hommes d'affaires et par les dames de la haute société. Elle profite à tout le monde, elle ne coûte rien. Nous l'envoyons gratuitement pour faire connaître cette institution. Demandez la aujourd'hui.

NEW YORK INSTITUTE OF SCIENCE, Dept. 716, Rochester, N. Y.

Nouvelles de St-Bernard

La fête des Rameaux sera célébrée aujourd'hui dans les Eglises St. Maurice et St. Bernard. A la première une messe basse sera dite à 7 heures a. m. et la grande messe à 9:30 heures a. m. La bénédiction et distribution des rameaux par le Père Solignac aura lieu immédiatement après la grande messe. Le Père Solignac demande aux dames faisant partie de la Société de l'Avant de faire le rapport mercredi après-midi afin d'arranger le reposoir et de porter des fleurs. Il a demandé aux membres des sociétés d'hommes d'être présents, le Jeudi Saint, aux services qui leur ont été assignés par les présidents.

Le Juge Victor Cicutat a disposé des cas suivants, samedi: Sam Watson, attaque et coups, \$250 d'amende ou 10 jours de prison; Dolphine Randall, arrêté avec Watson sous la même accusation, a été acquitté; Frank Lunny, tapage, \$5 d'amende ou 10 jours de prison; François Broussard, tapage, \$5 d'amende ou 10 jours de prison; William Standford, tapage, \$1 d'amende ou 5 jours de prison.

Lawrence J. Weixel, l'assistant ingénieur du Crescent City Slaughterhouse Co., est retenu chez lui par une foulure à la cheville. Plusieurs cas de rougeole ont été rapportés parmi les enfants de la paroisse. Les médecins prennent des mesures préventives pour empêcher la propagation de la maladie.

Dan P. Carughi, un commerçant d'Arabi, est retenu chez lui par une maladie grave.

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

Louis R. Eisenberg à Mme Gustave J. Félix, terrain, Piété, Désiré, Prieur et Johnson, \$200.

John Henry Kaack à Wm I. Swain, 9 terrains, Gravier, Télémaque, Géois et Tulane, \$7,000.

Joseph Gilbert à la Union Homestead Ass'n, terrain, Floride, Maurepas, Sauvage et Encampement, \$700.

Acquéreur au vendeur, même propriété, \$700.

Suc. Lloyd Posey à Wm Resimius, îlet, Monroe, Gordon, Plaisir et Humanité, \$300.

Métairie Cemetery Ass'n à Mlle Marie Thiberge, terrain, sec. 107 dans le Cimetière de la Métairie, \$200.

Mlle Isabelle Danziger à la Metropolitan Bldg Co., terrain, Banks, Palmyre, Murat et Alexander, \$4,000.

Même à la même, terrain, dans le même îlet, \$4,000.

Edward J. Barthe et épouse à la Ideal Savings and Homestead Ass'n, terrain, Miro, Lapeyrouse, Laharpe et Galvez, \$2,100.

Acquéreur au vendeur, même propriété, \$1,250.

Veuve Ludovic Delcazal à la Acmé Homestead Ass'n, terrain, Dumaine, St-Philippe, Roman et Prieur, \$3,500.

Acmé Homestead Ass'n à Joseph M. Bistes, terrain, Dumaine, St-Philippe, Roman Prieur, \$3,500.

John Everett à Mme Wm Holland, 2 terrains, Galvez, Johnson, Musique et Arts, \$1,000.

John E. King à la Excelsior Homestead Ass'n, portion, Henry Clay, Chestnut, Camp et Webster, \$5,800.

Acquéreur à John E. King Jr, même propriété, \$5,800.

Calhoun Realty Co. à Joseph De Fraites, 2 terrains, Nashville, Constance, Magasin et Arabella, \$1,000.

Christopher H. Tebault à Arthur H. Denis, portion, Trésor, Mazant, Bénédicte et France, \$50.

Mme V. E. Michel à Arthur Landrodie, bail de la propriété No 1310 rue Gov. Nicholls, entre Liberté et Marais, pour 12 mois et demi, à \$40 par mois.

Mme Blanche F. Tevis à Mme Rosie Roos Goldstein, bail de la propriété Nos 216-20 rue St-Charles, pour 5 ans, à \$500 par mois.

Gentilly Terrace Co. à Wm Hopper, 6 terrains, St-Roch, Espagne, Carnot et Monroe, \$3,050.

Catherine (Kate) A. Sullivan à la Trans-Mississippi Terminal Co., terrain, Race, Robin, Chippewa et St-Thomas, \$7,500.

Bernhardt J. Zahn à la Metropolitan Bldg Co., îlet, St-Antoine, Bourbon, Carnot et Brutus, \$78.

Louis Brehm à Mme Wm J. Devenny, portion, Cohn, Dublin, Hickory et Dante, \$1,825.

Morgan Davies à Mme James Murphy, terrain, Howard, Deuxième, Freret et Troisième; portion, dans le même îlet, \$1,550.

U. S. Safe Deposit and Savings Bank à Frank Castrogiovanni, 2 terrains, Newton, Hindee, Sumner et Diana, \$510.

AVIS SPECIAL

BUREAU DU CONSEIL DES ASSÉS-SEURS dans et pour la Paroisse d'Orléans, chambre 301 dans l'immeuble de l'Hotel de Ville, Nouvelle-Orléans, le 16 mars 1913. Toute personne responsable de taxes sur quelque propriété que ce soit, qui n'est pas inscrite sur les listes de la paroisse, est informée que la liste de la paroisse sera terminée le 15 mars 1913, et que la liste sera exposée dans ce bureau à partir du 16 mars jusqu'au 31 mars 1913, les deux inclusivement, entre 9 heures a. m. et 4 heures p. m. jours de fêtes exceptés.

Tout les payeurs de taxes sont respectueusement invités de saisir l'occasion pour faire connaître leurs objections à n'importe quel asséssement, et de venir la correction de ceci dans la manière prescrite par la loi.

C. TAYLOR GAUCHE, Président. JOHN GLYNN, Jr., Secrétaire.

CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER, REIMS

(Eclair) (Etoile) (Cannelle) PAUL GELPI & FILS AGENTS 27 Rue Decatur Nouvelle-Orléans

S. J. Poupard ACTIONS ET OBLIGATIONS

Valuers de tous Genres PLACEMENT DE FONDS Membre de la New Orleans Stock Exchange.

PHONES MAIN 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100 806 RUE PERDIDO NOUVELLE-ORLEANS, La.

E. A. ANDRIEU SUCCESSEUR DE JULES ANDRIEU

PROPRIÉTÉS FONCIÈRES STOCKS ET BONS 802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange P. O. Boite 11 (Nouvelle-Orléans, La.)

VENTES A L'ENCAN

Par ERNEST A. CARRERE. Par ERNEST A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage Double 4858-4860 rue Magazine entre les rues Lyon et Upperville

JEUDI, LE 24 AVRIL, 1913 À MIDI

À la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

Commercial-Germania Trust and Savings Bank, Tuteur Adit. vs. Joseph Martin.

PAR ERNEST A. CARRERE - Bureau 806 rue Perdido - Le 24 avril 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement rendu en cour supérieure le 6 mars 1913, et prononcé sur le 11 mars 1913, par l'honorable juge de la Cour Civile de cette ville, M. J. H. B. HENRIQUEZ, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique la propriété ci-dessus décrite à savoir:

Une parcelle de terre, etc., située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 82, borné par les rues Magazine, Upperville, Lyon et Constance, mesurant 300 pieds de face à la rue Magazine, la même largeur en arrière, 122 pieds 4 pouces et 5 lignes sur la ligne

AVIS DE DÉCÈS. MME JEAN FENOULLAT, née Jeanne MATHIEU, âgée de 65 ans et 2 mois, native de France, est morte dimanche 3 mars.

ABADIE-décédé, mercredi, 12 mars 1913, à 3:45 p. m., âgée de 71 ans, VVE FÉLIX ABADIE, native de France, et résidente de cette ville depuis 60 ans.

BOQUES-décédé, Jeudi, le 13 mars, à 10:30 a. m., âgé de 62 ans, FRANÇOIS BOQUES, époux de Jeanne Adeline Raoul, natif d'Oran, île d'Alger, France, et résident de cette ville depuis plus de 41 ans.

F. LAUDUMIEY, B. ADER, Président et Gérant. Vice-Président, EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & Co., Ltd.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs 1108-1112 RUE NORD REMPARTS PHONE HEMLOCK 408

Emilien Perrin PROPRIÉTÉS FONCIÈRES Actions et Obligations, Assurances

IMMEUBLES POUR LE COMMERCE NOTRE SPÉCIALITÉ Billets Hypothécaires Vendus et Achetés 305 RUE BARONNE PHONE MAIN 15

AVIS DE SUCCESSIONS Succession de Frederick W. Rump.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 103,549 - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Lyon et Gravier, dans le premier District de cette ville, JEUDI, le 10 avril 1913, à midi, la propriété ci-dessus décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qu'en dépendent, située dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Colisée, anciennement Plaquemines, Lyon et Bordeaux, comprenant une partie du terrain original No. vingt-quatre, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'autre partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dit arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et comprenant tout le terrain original No. cent-vingt, mesurant vingt-six pieds six pouces de face à